NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3102007 - Le Marais de Villiers

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3102007

1.3 Appellation du site

Le Marais de Villiers

1.4 Date de compilation

11/03/2022

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 15/12/2022
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : Pas de donnée
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,64357°

Latitude : 50,48002°

2.2 Superficie totale

20,23 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
62	Pas-de-Calais	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
62752	SAINT-JOSSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,02 *(0,1 %)*		M	A	C	A	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,01 *(0,05 %)*		M	B	C	B	C
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,01 *(0,05 %)*		M	A	C	A	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,16 *(0,79 %)*		G	B	C	B	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,92 *(4,55 %)*		G	B	C	A	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	1,77 *(8,75 %)*		G	A	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		6,3 *(31,14 %)*		G	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	DD	C	C	C	C
P	1903	*Liparis loeselii*	p	44	257	i		G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Coenagrion pulchellum*				R			X			
P		*Carex diandra*				C			X			
P		*Catabrosa aquatica*				R			X			
P		*Dactylorhiza praetermissa*				C			X			
P		*Epipactis palustris*				C			X			
P		*Hippuris vulgaris*				V			X			
P		*Ranunculus lingua*				C			X			
P		*Sparganium natans*				R			X			
P		*Stellaria palustris*				R			X			
P		*Dactylorhiza incarnata f. incarnata*				C			X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	85 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %

Autres caractéristiques du site

Le marais de Villiers, d'une surface de 20,6 hectares est constitué de deux secteurs distincts. Au nord un secteur pâturé d'environ 10 ha présentant un gradient de végétations hygrophiles ponctuées de lentilles tourbeuses éparses. Au sud, un secteur de bas-marais de même superficie où tremblants, roselières, gouilles et fossés s'entremêlent.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité : Le marais se trouve sous l'influence de facteurs externes, du fait de sa situation en contact avec une vaste région d'agriculture intensive. Toutefois, les espèces et habitats sont aussi soumis à des facteurs internes (abandon de pratiques, drainage). Il sera nécessaire de bien identifier les menaces, notamment en termes de fonctionnement hydrologique.

4.2 Qualité et importance

Au total sur les 263 taxons floristiques observés sur le marais entre 2013 et 2021, 10 espèces sont inscrites à la liste rouge nationale dont trois sont considérées comme vulnérables au niveau français, 32 sont protégées à l'échelle régionale ou nationale et 69 sont considérées comme d'intérêt patrimonial à l'échelle des Hauts-de-France. La richesse de la flore fait du marais de Villiers l'un des principaux sites pour des espèces dont la présence est exceptionnelle dans les Hauts-de-France : le Rubanier nain (Sparganium natans), le Blysme comprimé (Blysmus compressus), la Laîche arrondie (Carex diandra) et la Laîche blonde (Carex hostiana).
Concernant la faune, de nombreuses espèces sont exceptionnelles à très rares dans la région. On citera à titre d'exemple : trois espèces d'araignées (Larinia jeskovi, Mendoza canestrinii et Robertus arundineti) ou encore la Locustelle luscinioïde (Locustella luscinioides), oiseau nicheur régulier sur le site.
Au total sur le marais de Villiers, 30 syntaxons ont été identifiés (données CEN et Digitale2) entre 1997 et 2022. 22 syntaxons sont d'intérêt patrimonial en Nord-Pas-de-Calais (d'après CRP/CBNBL., 2016) dont 10 ayant un statut de menace égal ou supérieur à « En danger » et 14 syntaxons dont la menace en Nord-Pas-de-Calais est supérieure à « Très rare ». Au total, les végétations patrimoniales recouvrent approximativement 60 % de la surface du site. Il faut souligner la responsabilité majeure du marais de Villiers pour la conservation de certaines de ces végétations :
- Gazon amphibie à Mouron délicat et Eleocharide pauciflore (Anagallido tenellae - Eleocharitetum quinqueflorae) [DH :7230-1] : Ce gazon atlantique n'est connu en région que des marais de la plaine maritime picarde où il est dans le meilleur état de conservation, de la carrière de Dannes et de la vallée de la Somme. Dans le Laonnois, le Clermontois et la Brie, il semble qu'il soit présent sous forme très fragmentaire. Il est ainsi considéré comme très rare et en danger critique d'extinction en Nord-Pas-de-Calais et est également un habitat naturel d'intérêt majeur à l'échelle du bassin parisien (FRANCOIS., PREY. et al., 2012). On peut donc considérer la Plaine maritime picarde comme le bastion absolu de cette association (son aire de répartition va du Finistère sud à la Champagne). Dans un contexte de dégradation et de vieillissement généralisé des marais tourbeux, cette végétation apparaît comme un bon indicateur du fonctionnement des tourbières actives et traduit donc une grande qualité de l'écosystème.
- La Cariçaie à Jonc à fleurs obtuses et Laîche filiforme (Junco subnodulosi - Caricetum lasiocarpae) [DH 7140-1] : ce radeau flottant de petites laîches situé dans les niveaux topographiques inférieurs, abrite de nombreuses espèces typiques des bas-marais comme le Liparis de Loesel (Liparis loeselii, Ann. II de la DHFF). L'aire de répartition de cette végétation est probablement nord-atlantique ; en France, elle pourrait s'étendre de la Normandie occidentale à la Champagne et la Bourgogne et l'Île-de-France. Elle reste toutefois extrêmement localisée du fait des conditions écologiques nécessaires à son développement. En région, les rares stations encore existantes sont localisées en Plaine maritime picarde, dans les vallées de la Somme et de l'Avre et dans les marais de la Souche. La description originale de cette association émane de la Plaine maritime picarde (Wattez, 1968).
- L'Herbier à Scorpidion faux-scorpion et Utriculaire naine (Scorpidio scorpioidis # Utricularietum minoris) [DH 3160-1] : cet herbier immergé de petites plantes carnivores (utriculaires), associées à des mousses et des Characées est une végétation à caractère subatlantique boréal avec des disjonctions dans les massifs montagneux calcaires (Jura par exemple), inféodée aux eaux très riches en carbonate de calcium et pauvres en nutriments. Elle est répartie principalement dans le nord-ouest de l'Europe, mais reste toujours rare dans de nombreuses zones humides de la France non méditerranéenne. En région, cette

association est considérée comme exceptionnelle car localisée dans la Plaine maritime picarde et dans la vallée de la Somme principalement.
- La Prairie naturelle à Jonc subnoduleux et Choin noirâtre (Junco obtusiflori - Schoenetum nigricantis [DH 7230-1]: cette pelouse hygrophile héberge à Villiers des espèces d'intérêt patrimonial majeur (Liparis loeselii, Carex hostiana, Pedicularis palustris...). L'association possède une aire nord-atlantique centrée sur le nord-ouest du Bassin parisien. Les relevés d'Irlande sont appauvris, sans doute pour des raisons chorologiques. Les relevés de Bretagne sont légèrement appauvris, peut-être pour des raisons écologiques (le sol pourrait être moins alcalin). Vers l'est (Aisne, Champagne-Ardenne), l'association s'exprime sous une race subcontinentale (de FOUCAULT, 1984), faisant la transition avec l'Orchido palustris # Schoenetum nigricantis Oberdorfer 1957. Sa distribution a probablement beaucoup régressé en un siècle. Les communautés de la Plaine maritime picarde, globalement en bon état de conservation, doivent donc être considérées comme d'une importance majeure pour la conservation de cette association.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières	N	O
H	H02.06	Pollution diffuse des eaux souterraines due aux activités agricoles ou forestières	P	O
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
H	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
L	D02.02	Canalisations (gaz, pétrole)		I
L	F03.01	Chasse		I
L	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
L	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A09	Irrigation		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.07	Captage des eaux souterraines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	100 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Site inscrit : "Marais de Balançon", arrêté du 13/10/1977
Propriété du CEN HdF

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Adresse : 1, place Ginkgo - Village Oasis 80480 Dury
Courriel : contact@cen-hautsdefrance.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[X] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation